

► À propos de Régiogaz

Je suis étonné de lire (LQJ du 1^{er} septembre) que la décision de quitter Régiogaz a été prise sans consulter le Conseil de ville. Or, conformément à l'usage, le Conseil de ville a été associé à cette démarche par ses représentants à la Commission de l'énergie et à la Commission de gestion et vérification des comptes (CGVC) où tous les partis sont représentés.

Depuis 2018, la CGVC suit l'évolution des rapports entre la commune et Régiogaz. En 2019, le Conseil de ville a entériné les statuts qui redonnaient à la ville le contrôle du service du gaz. La CGVC a vérifié que cette reprise s'est bien passée (rapport annuel d'activité).

Pourtant la situation était loin d'être idéale. La lourde structure de Régiogaz renchérit inutilement le prix du gaz. Le contrat d'entretien du réseau haute pression par les SI exigeait l'exclusivité afin de garantir la sécurité et un service 24 h/24 et 7 j/7. Cette condition n'a pas été respectée, ce qui entraîne des risques, sécuritaires pour le personnel et pour la population

et juridiques pour les membres du Conseil d'administration. Enfin, il est clair que le gaz est une solution intermédiaire qui devra, à l'horizon 2050, être remplacée. Cela se prépare. Or il est apparu que les communes, du moins leurs représentants à Régiogaz, ont, en ce qui concerne le gaz, des vues incompatibles avec la politique énergétique de Delémont mais aussi de l'Agglomération. La maire de Courtételle le confirme dans le QJ du 7 juillet et le maire de Courrendlin reconnaît (LQJ du 28 août) que les communes veulent conserver leur autonomie.

Dès lors, la proposition du Conseil communal de quitter Régiogaz et d'offrir une collaboration bilatérale aux communes est judicieuse, ce n'est une surprise pour personne, ni au Conseil de ville, ni pour les autorités des autres communes qui, si j'ai bien compris, auront leur mot à dire sur le lancement d'un référendum contre la très nette décision du Conseil de ville de Delémont. Choquant!

MARC RIBEAUD,
membre et ancien président de la CGVC, Delémont